

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi de finances rectificative pour 2013 (n° 1547) (M. Christian ECKERT, Rapporteur général) 2
- Informations relatives à la Commission..... 9
- Présences en réunion 10

Mardi

3 décembre 2013

Séance de 14 heures 30

Compte rendu n° 52

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

**Présidence
de M. Gilles Carrez,
*Président.***



La Commission procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi de finances rectificative pour 2013 (n° 1547) (M. Christian Eckert, rapporteur général).

Sur l'amendement n° 263 portant article additionnel après l'article 10 :

M. Camille de Rocca Serra. Un régime fiscal vieux de deux siècles doit prendre fin et je propose, avec cet amendement, d'organiser convenablement cette disparition du régime fiscal des transmissions par décès, propre à la Corse. Un rapport établi sous l'égide du ministère des Finances montre que l'établissement des titres de propriété prendrait vingt ans si l'on fondait ce recensement sur les transmissions par décès, alors qu'il serait réduit à dix ans si les donations servaient de repère et étaient encouragées par un dispositif *ad hoc*.

Sur l'amendement n° 314 portant article additionnel après l'article 15 :

M. Christian Eckert, rapporteur général. Cet amendement pourrait recevoir un accueil favorable à la condition que son auteur accepte un sous-amendement que je vais déposer prochainement et qui tend à proroger le dispositif pour un an, au lieu de deux.

Mme Carole Delga. La position du rapporteur général me paraît cohérente avec l'action engagée dans le cadre de la revue des dispositifs fiscaux dérogatoires ciblés sur certaines zones géographiques.

M. Jean-Luc Warsmann. Je constate que cet amendement est nettement en retrait par rapport au droit existant. En premier lieu, il réduit de sept à cinq ans la durée de l'exonération. En deuxième lieu, il conditionne l'avantage fiscal à l'embauche d'un apprenti ou d'un salarié en contrat d'avenir ou en contrat de génération. Enfin, il exclut les sociétés qui versent des dividendes, alors que certains entrepreneurs peuvent être obligés de procéder à des versements de dividendes pour rembourser leurs dettes. Je conclurai en soulignant le fait que la prorogation du dispositif pour seulement un an serait problématique car certains projets peuvent nécessiter un peu de temps pour être mis en œuvre et trouver les financements requis.

M. le rapporteur général. Cet amendement ne conditionne pas l'avantage fiscal à l'embauche d'un apprenti ou d'un salarié en contrat de génération ou en contrat d'avenir. Le principe posé par l'article 15 veut que l'on attende la révision des règles européennes avant de modifier les dispositifs fiscaux ciblés géographiquement, et donc qu'ils ne soient prorogés que pour un an. Je ne souhaite pas déroger à ce principe, y compris pour cet amendement.

Sur l'amendement n° 383 portant article additionnel après l'article 18 :

M. le rapporteur général. Cet amendement du Gouvernement propose de majorer le taux du crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques.

M. le président Gilles Carrez. Il accroît donc une niche fiscale qui coûte déjà 70 millions d'euros.

M. le rapporteur général. La hausse du coût résultant de cet amendement serait probablement limitée à quelques millions d'euros. Sagesse.

Sur l'amendement n° 318 portant article additionnel après l'article 24 :

M. le rapporteur général. Cet amendement pourrait recevoir un accueil favorable à la condition que son auteur accepte un sous-amendement que je vais déposer prochainement et qui assurera une coordination nécessaire avec une disposition prévue par le projet de loi de finances pour 2014. L'amendement proposé tend à relever progressivement, sur trois ans, l'effort fiscal minimal requis pour bénéficier du FPIC. Son adoption permettrait d'éviter une mise à contribution de petites intercommunalités rurales, qui n'ont rien à voir avec les collectivités disposant d'assiettes fiscales substantielles et ciblées par le dispositif.

Mme Christine Pires-Beaune. J'envisage de déposer, avec le rapporteur pour avis en charge du sujet, un amendement similaire en nouvelle lecture du projet de loi de finances pour 2014.

Mme Carole Delga. Il est vrai que le droit en vigueur pourrait pénaliser les petites intercommunalités rurales, en particulier celles qui ont procédé récemment à des regroupements. Il est donc nécessaire de modifier ce point pour éviter que les communes qui font l'effort de mutualiser soient financièrement défavorisées.

N°	Auteur	Place	Sort
389	Gouvernement	ap 1er	Accepté
191	M. ECKERT Christian	5	Accepté
395	Gouvernement	6	Accepté
150	Mme LE CALLENNEC Isabelle	av 7	Repoussé
162	M. TARDY Lionel	av 7	Repoussé
365	M. ECKERT Christian	7	Accepté
368	M. ECKERT Christian	7	Accepté
369	M. ECKERT Christian	7	Accepté
363	M. ECKERT Christian	7	Accepté
237	M. SANSU Nicolas	7	Repoussé
312	M. CARREZ Gilles	7	Repoussé
233	M. SANSU Nicolas	7	Repoussé
370	M. ECKERT Christian	7	Accepté
364	M. ECKERT Christian	7	Accepté
112	M. CINIERY Dino	7	Repoussé
100	M. MARITON Hervé	7	Repoussé
337	M. DE COURSON Charles	7	Repoussé
371	M. ECKERT Christian	7	Accepté
21	M. CARREZ Gilles	7	Repoussé
22	Mme DALLOZ Marie-Christine	7	Repoussé
336	M. DE COURSON Charles	7	Repoussé
119	M. CINIERY Dino	7	Repoussé

N°	Auteur	Place	Sort
372	M. ECKERT Christian	7	Accepté
373	M. ECKERT Christian	7	Accepté
374	M. ECKERT Christian	7	Accepté
375	M. ECKERT Christian	7	Accepté
367	M. ECKERT Christian	7	Accepté
CF153	M. ECKERT Christian	ap 7	Adopté
CF154	M. ECKERT Christian	ap 7	Adopté
362	M. ECKERT Christian	ap 7	Accepté
227	M. LEFEBVRE Dominique	8	Repoussé
264	M. ECKERT Christian	8	Accepté
270	M. ECKERT Christian	8	Accepté
272	M. ECKERT Christian	8	Accepté
273	M. ECKERT Christian	9	Accepté
275	M. ECKERT Christian	9	Accepté
277	M. ECKERT Christian	9	Accepté
279	M. ECKERT Christian	9	Accepté
151	M. ECKERT Christian	10	Accepté
286	M. ECKERT Christian	10	Accepté
152	M. ECKERT Christian	10	Accepté
153	M. ECKERT Christian	10	Accepté
287	M. ECKERT Christian	10	Accepté
232	M. SANSU Nicolas	ap 10	Repoussé
231	M. SANSU Nicolas	ap 10	Repoussé
129	M. ABAD Damien	ap 10	Repoussé
189	Mme BONNETON Michèle	ap 10	Repoussé
253	M. GIRAUD Joël	ap 10	Repoussé
104	Mme BONNETON Michèle	ap 10	Repoussé
376	M. DE COURSON Charles	ap 10	Repoussé
377	M. DE COURSON Charles	ap 10	Repoussé
234	M. SANSU Nicolas	ap 10	Repoussé
212	M. PUPPONI François	ap 10	Repoussé
263	M. DE ROCCA SERRA Camille	ap 10	Repoussé
235	M. SANSU Nicolas	ap 10	Repoussé
44	M. LE FUR Marc	ap 10	Repoussé
236	M. SANSU Nicolas	ap 10	Repoussé
213	M. PUPPONI François	ap 10	Repoussé
262	M. DE ROCCA SERRA Camille	ap 10	Repoussé
288	M. ECKERT Christian	11	Accepté
154	M. ECKERT Christian	12	Accepté
155	M. ECKERT Christian	12	Accepté
156	M. ECKERT Christian	12	Accepté
274	M. ECKERT Christian	12	Accepté
157	M. ECKERT Christian	12	Accepté
278	M. ECKERT Christian	12	Accepté

N°	Auteur	Place	Sort
281	M. ECKERT Christian	12	Accepté
285	M. ECKERT Christian	12	Accepté
CF147	M. ECKERT Christian	12	Adopté
327	M. PIRON Michel	12	Repoussé
252	M. GIRAUD Joël	ap 12	Repoussé
65	M. BLOCHE Patrick	ap 12	Repoussé
120	M. MARITON Hervé	ap 12	Repoussé
240	M. LE FUR Marc	ap 12	Repoussé
251	Mme DUBIÉ Jeanine	ap 12	Repoussé
325	M. DE COURSON Charles	ap 12	Repoussé
42	M. LE FUR Marc	ap 12	Repoussé
CF152	M. ECKERT Christian	ap 12	Adopté
62	M. LE FUR Marc	ap 12	Repoussé
133	M. ECKERT Christian	13	Accepté
135	M. ECKERT Christian	13	Accepté
137	M. ECKERT Christian	13	Accepté
138	M. ECKERT Christian	13	Accepté
136	M. ECKERT Christian	13	Accepté
139	M. ECKERT Christian	13	Accepté
140	M. ECKERT Christian	13	Accepté
141	M. ECKERT Christian	13	Accepté
142	M. ECKERT Christian	13	Accepté
143	M. ECKERT Christian	13	Accepté
144	M. ECKERT Christian	13	Accepté
145	M. ECKERT Christian	13	Accepté
146	M. ECKERT Christian	13	Accepté
148	M. ECKERT Christian	13	Accepté
147	M. ECKERT Christian	13	Accepté
361	M. DE COURSON Charles	ap 13	Repoussé
124	M. ABAD Damien	ap 13	Repoussé
244	Mme DALLOZ Marie-Christine	ap 13	Repoussé
249	M. THÉVENOUD Thomas	ap 13	Repoussé
64	M. ABOUBACAR Ibrahim	ap 13	Accepté
310	M. CARESCHE Christophe	ap 13	Repoussé
280	M. ECKERT Christian	14	Accepté
282	M. ECKERT Christian	14	Accepté
283	M. ECKERT Christian	14	Accepté
290	M. ECKERT Christian	14	Accepté
291	M. ECKERT Christian	14	Accepté
313	M. ECKERT Christian	14	Accepté
343	M. FELTESSE Vincent	ap 14	Repoussé
314	M. LÉONARD Christophe	15	Accepté
158	M. ECKERT Christian	15	Accepté
159	M. ECKERT Christian	15	Accepté

N°	Auteur	Place	Sort
340	Mme MASSAT Frédérique	ap 15	Repoussé
79	M. WARSMANN	ap 15	Repoussé
193	M. MARITON Hervé	16	Repoussé
245	M. DE COURSON Charles	16	Repoussé
220	M. ECKERT Christian	16	Accepté
218	Mme MAZETIER Sandrine	ap 16	Repoussé
165	M. TARDY Lionel	ap 16	Repoussé
353	M. ECKERT Christian	17	Accepté
354	M. ECKERT Christian	17	Accepté
168	M. FOULON Yves	17	Repoussé
355	M. ECKERT Christian	17	Accepté
357	M. ECKERT Christian	17	Accepté
356	M. ECKERT Christian	17	Accepté
130	M. ABAD Damien	17	Repoussé
358	M. ECKERT Christian	17	Accepté
359	M. ECKERT Christian	17	Accepté
77	M. PANCHER Bertrand	17	Repoussé
178	M. ALAUZET Éric	17	Repoussé
268	M. DE COURSON Charles	17	Repoussé
360	M. ECKERT Christian	17	Accepté
114	M. CINIERI Dino	ap 18	Repoussé
126	M. ABAD Damien	ap 18	Repoussé
248	M. PEIRO Germinal	ap 18	Repoussé
117	M. LAMOUR Jean-François	ap 18	Repoussé
345	M. LEFEBVRE Dominique	ap 18	Accepté
346	M. DE COURSON Charles	ap 18	Repoussé
384	Gouvernement	ap 18	Accepté
352	Mme DALLOZ Marie-Christine	ap 18	Repoussé
350	M. MARTIN-LALANDE Patrice	ap 18	Repoussé
383	Gouvernement	ap 18	Repoussé
116	M. CINIERI Dino	ap 18	Repoussé
311	M. LE FUR Marc	ap 18	Repoussé
103	M. KERT Christian	ap 19	Repoussé
205	M. LEFEBVRE Frédéric	20	Repoussé
222	Mme SCHMID Claudine	20	Repoussé
60	M. LEFEBVRE Frédéric	ap 21	Repoussé
293	M. ECKERT Christian	22	Accepté
294	M. ECKERT Christian	22	Accepté
CF149	M. ECKERT Christian	22	Adopté
295	M. ECKERT Christian	22	Accepté
296	M. ECKERT Christian	22	Accepté
297	M. ECKERT Christian	22	Accepté
298	M. ECKERT Christian	22	Accepté
299	M. ECKERT Christian	22	Accepté

N°	Auteur	Place	Sort
229	Mme COUTELLE Catherine	22	Repoussé
300	M. ECKERT Christian	23	Accepté
301	M. ECKERT Christian	23	Accepté
304	M. ECKERT Christian	24	Accepté
302	M. ECKERT Christian	24	Accepté
303	M. ECKERT Christian	24	Accepté
63	M. ABOUBACAR Ibrahim	ap 24	Accepté
CF150	M. ECKERT Christian	ap 24	Adopté
317	M. DE COURSON Charles	ap 24	Accepté
241	M. HETZEL Patrick	ap 24	Repoussé
105	M. CINIERY Dino	ap 24	Repoussé
108	M. CINIERY Dino	ap 24	Repoussé
161	M. TARDY Lionel	ap 24	Repoussé
109	M. CINIERY Dino	ap 24	Repoussé
128	M. ABAD Damien	ap 24	Repoussé
308	M. POTIER Dominique	ap 24	Accepté
122	M. ABOUBACAR Ibrahim	ap 24	Accepté
121	M. ABOUBACAR Ibrahim	ap 24	Accepté
107	M. CINIERY Dino	ap 24	Repoussé
106	M. CINIERY Dino	ap 24	Repoussé
127	M. ABAD Damien	ap 24	Repoussé
210	Mme SAS Eva	ap 24	Repoussé
318	M. POTIER Dominique	ap 24	Accepté, sous réserve d'un sous-amendement
115	M. CINIERY Dino	ap 24	Repoussé
58	M. LE FUR Marc	ap 24	Repoussé
223	M. BAUPIN Denis	25	Repoussé
224	M. BAUPIN Denis	25	Repoussé
183	M. ECKERT Christian	25	Accepté
186	M. ECKERT Christian	25	Accepté
187	M. ECKERT Christian	25	Accepté
113	M. CINIERY Dino	26	Repoussé
125	M. ABAD Damien	26	Repoussé
181	M. GÉRARD Bernard	26	Repoussé
265	M. AUBERT Julien	26	Repoussé
225	M. BAUPIN Denis	26	Repoussé
226	M. BAUPIN Denis	26	Repoussé
61	M. LE FUR Marc	27	Repoussé
101	M. MARITON Hervé	27	Repoussé
199	M. DE COURSON Charles	27	Repoussé
219	Mme DALLOZ Marie-Christine	27	Repoussé
305	M. ECKERT Christian	27	Accepté
197	M. DE COURSON Charles	27	Repoussé

N°	Auteur	Place	Sort
194	M. DE COURSON Charles	27	Repoussé
CF151	M. ECKERT Christian	27	Adopté
201	M. DE COURSON Charles	27	Repoussé
131	M. ABAD Damien	27	Repoussé
CF148	M. ECKERT Christian	ap 28	Adopté
390	Gouvernement	ap 28	Accepté
381	Gouvernement	ap 28	Accepté
382	Gouvernement	ap 28	Accepté
380	Gouvernement	ap 28	Accepté
379	Gouvernement	ap 28	Accepté
243	M. SANSU Nicolas	ap 28	Repoussé
163	M. TARDY Lionel	ap 28	Repoussé
164	M. TARDY Lionel	ap 28	Repoussé
111	M. CINIERY Dino	ap 28	Repoussé
110	M. CINIERY Dino	ap 28	Repoussé
386	Gouvernement	ap 28	Accepté
254	M. GIRAUD Joël	ap 28	Repoussé
392	Gouvernement	ap 28	Accepté
321	M. DE COURSON Charles	ap 28	Repoussé
99	M. MARITON Hervé	29	Repoussé
228	M. ECKERT Christian	31	Accepté
CF155	M. ECKERT Christian	ap 32	Adopté
393	Gouvernement	ap 33	Accepté
394	Gouvernement	ap 33	Accepté
385	Gouvernement	ap 33	Accepté
387	Gouvernement	ap 33	Accepté
388	Gouvernement	ap 33	Accepté

*

* *

Informations relatives à la Commission

La Commission a reçu en application de l'article 12 de la loi organique relative aux lois de finances :

– un projet de décret de transfert de crédits d'un montant de 1 720 000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement du programme 150 *Formations supérieures et recherche universitaire* de la mission *Recherche et enseignement supérieur* à destination du programme 148 *Fonction publique* de la mission *Gestion des finances publiques et des ressources humaines*.

Le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 modifié fait bénéficier les personnels rémunérés par certains établissements publics des dispositifs de l'action sociale interministérielle. L'arrêté du 7 janvier 2013 renouvelle pour cette année le bénéfice de cette aide aux personnels rémunérés par les établissements à caractère scientifique, culturel et professionnel passés aux responsabilités et compétences élargies. Outre les crédits déjà inscrits à ce titre au programme 148 *Fonction publique*, qui supporte le financement de ces dispositifs, s'élevant à 2,22 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, un transfert a été effectué en début d'exercice, en tant qu'acompte, d'un montant de 2,331 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement à partir du programme 150 *Formations supérieures et recherche universitaire* (décret du 21 mars publié le 23 mars 2013).

Le présent transfert d'un montant de 1,72 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement permet de répondre au solde du besoin évalué sur l'année 2013 ;

– un projet de décret de virement de crédits d'un montant de 100 000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, du programme 204 *Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins* de la mission *Santé* à destination du programme 124 *Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative* de la mission *Solidarité, insertion et égalité des chances*.

Ce virement de crédits vise à financer le projet du *Sunshine Act*, plateforme Internet publique permettant de publier les liens entre les entreprises de produits de santé et de cosmétiques et les professionnels de santé ;

– un projet de décret de transfert de crédits d'un montant de 305 067 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, du programme 218 *Conduite et pilotage des politiques économique et financière* de la mission *Gestion des finances publiques et des ressources humaines* à destination du programme 144 *Environnement et prospective de la politique de défense* de la mission *Défense*.

Ce transfert est destiné au financement des primes des ingénieurs des mines, ex-télécom, en poste en dehors du ministère de l'Économie et des finances ;

– un projet de décret de virement de crédits d'un montant de 9 198 992 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, du programme 139 *Enseignement privé du premier et du second degrés*, du programme 140 *Enseignement scolaire public du second degré* et du programme 141 *Enseignement scolaire public du second degré* à destination du programme 230 *Vie de l'élève* de la mission *Enseignement scolaire*.

Les annulations se répartissent de la façon suivante :

- Programme 139 : 5 763 467 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement ;
- Programme 140 : 730 312 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement ;
- Programme 141 : 2 705 213 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Les ouvertures se répartissent de la façon suivante :

- Programme 230 : 9 198 992 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement.



Membres présents ou excusés

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Réunion du mardi 3 décembre 2013 à 14 h 30

Présents. - M. Éric Alauzet, M. Dominique Baert, M. Gilles Carrez, M. François Cornut-Gentile, M. Charles de Courson, Mme Marie-Christine Dalloz, Mme Carole Delga, M. Christian Eckert, M. Jean-Pierre Gorges, M. Marc Goua, M. Laurent Grandguillaume, M. Régis Juanico, M. Jean Launay, Mme Christine Pires Beaune, M. Camille de Rocca Serra, M. Gérard Terrier

Excusés. - M. Guillaume Bachelay, M. Christophe Caresche, M. Jérôme Lambert, Mme Monique Rabin, Mme Eva Sas, M. Pascal Terrasse, M. Michel Vergnier

Assistaient également à la réunion. - M. François Pupponi, M. Jean-Luc Warsmann

